

# Inventaire bocager de la commune de Corcoué-sur-Logne

Restitution du diagnostic des haies bocagères  
et des bosquets

Mai 2013

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRE-ATLANTIQUE



# **SOMMAIRE**

La haie : un patrimoine végétal indispensable .....	3
Contexte de l'étude et objectifs .....	4
1. Méthode employée et difficultés rencontrées .....	5
2. Présentation et analyse de l'inventaire global .....	9
3. Analyse thématique .....	12
3.1 Continuité et connexion de la trame.....	13
3.2 Hydrologie (cf. carte N°2).....	14
3.3 Biodiversité (cf. carte N°4) .....	16
3.4 Bords de voiries et de chemins (cf. carte N°5) .....	17
3.5 Bois énergie .....	19
4. Préconisations .....	21
Conclusion.....	23
Annexes .....	25

# La haie : un patrimoine végétal indispensable



Façonné à partir du Moyen-Age par les acteurs du monde rural, le bocage n'a cessé d'évoluer au fil des siècles.

Élément structurant du paysage, il imprime son originalité au terroir. Conçu, à l'origine pour délimiter le parcellaire et produire du bois, il fait l'objet d'une appropriation collective portée par sa dimension sociétale et environnementale.



Les haies sont des éléments constitutifs du bocage. Elles sont incontournables lorsque l'on parle de biodiversité et de corridors écologiques.

Milieu vivant parfois sous-estimé, d'une grande valeur biologique, les haies sont un espace vital pour de nombreuses espèces végétales et animales. Elles ont également des fonctions dans l'agriculture, la production, le paysage, la qualité et l'écoulement des eaux.

Ces différents rôles sont transversaux en matière de développement durable car ils touchent les domaines économiques, environnementaux et sociaux.

Les haies restent pour autant, un ensemble fragile. Il convient de les gérer, les entretenir, les renouveler et pour certaines de les protéger.



# Contexte de l'étude et objectifs

Pour la mise en place du PLU, la commune de Corcoue-sur-Logne doit engager un inventaire des haies et petits boisements présents sur le territoire communal.

Afin d'être conformes à la loi Grenelle II sur l'environnement, les nouveaux PLU doivent ainsi affirmer la Trame Verte et Bleue avec pour enjeu d'inscrire l'aménagement du territoire dans une logique de cohérence et de continuité écologique fonctionnelle.

Les haies, formes végétales structurantes du paysage, prises dans leur ensemble, constituent de véritables corridors écologiques. Leur inventaire participera ainsi à la définition de la Trame Verte et Bleue.

A noter également que deux chaufferies bois fonctionnent déjà sur le territoire communal, d'où l'intérêt également de mieux connaître les gisements potentiels de bois-énergie au sein du bocage.

Enfin, les résultats de cet inventaire permettront aux élus, aux différents acteurs locaux et à la population, de prendre conscience de la richesse du patrimoine bocager et naturel. Ainsi, des mesures de protection ou de réhabilitation pourront être prises pour sauvegarder ce patrimoine et le valoriser.



# 1. Méthode employée et difficultés rencontrées

Dans un premier temps, nous avons procédé à la pré-localisation du maillage bocager et des haies structurantes du tissu urbain par photo-interprétation à partir des données de la FRC.

Cette première phase a permis de relever **183 858 ml de haies** sur la commune.

Le groupe de travail communal, constitué des différents acteurs locaux (agriculteurs, particuliers, représentants d'associations locales, environnementalistes, chasseurs, membres du Conseil municipal, représentants des propriétaires...) a été réuni pour une présentation de la démarche et une approbation de la méthode :

- Objectifs et enjeux de l'inventaire,
- Sensibilisation sur les rôles du bocage,
- Présentation du maillage de haies potentiel.

Une visite sur le terrain a alors été organisée pour présenter la grille de lecture de haies : qualification et reconnaissance des différentes formes de haies.

La phase suivante, réalisée au mois d'avril 2013, a été essentiellement consacrée aux relevés de terrain.

Nous avons pour cela utilisé la grille d'évaluation présentée en annexe. Cet outil est bâti sur une approche à double entrée : continuité de la haie et production de bois énergie.

Cette grille permet de classer les haies en 6 catégories :

- **Type A** : alignement d'arbres
- **Type B** : haie pluristrate
- **Type C** : haie arborée (futaie, têtard, taillis)
- **Type D** : haie basse avec quelques arbres
- **Type E** : haie basse
- **Type F** : haie de colonisation

Les haies récentes (moins de 5 ans) ont été classées en fonction de leur typologie future.



**Type A : alignement d'arbres**



**Type B : haie pluristrate**



**Type C : haie arborée (futaie, têtard, taillis)**



Haie n° 4



**Type D : haie basse avec quelques arbres**



**Type E : haie basse**



**Type F : haie de colonisation**



Pour chacune des haies ainsi identifiées, nous avons relevé les informations complémentaires suivantes (cf. grille détaillée en annexe) :

- Localisation
- Topographie et orientation par rapport à la pente
- Continuité et connexion de la haie
- Etat sanitaire
- Présence d'arbres creux ou d'arbres morts
- Renouvellement de la haie
- Occupation du sol
- Présence, état et continuité d'un talus
- Présence d'un fossé

L'ensemble de ces données de terrain a été cartographié.

L'analyse de cet inventaire permet d'évaluer l'intérêt des haies au regard de la "Trame Verte et Bleue", de la qualité de l'eau et de l'évaluation de la productivité en bois énergie. Ce travail d'analyse s'est fait en collaboration avec le groupe de travail.

Une réunion de restitution globale clôturera cet inventaire.

#### **Difficultés rencontrées :**

- Difficultés d'accès sur certains secteurs (milieu urbain, certaines propriétés privées, clôtures avec présence d'animaux)
- Prise en compte de la haie sur des parcelles évoluant vers des friches ou des boisements.



## 2. Présentation et analyse de l'inventaire global

### Longueur et répartition des haies et petits boisements - cf. cartes N° 1 et 1.1

Sur l'ensemble du territoire communal a été inventorié **183 626 ml** de haies, tous types confondus, et **592 ha** de boisement.

#### Haies

Arbres seuls	Haie arborée	Haie basse	Haie basse avec quelques arbres	Haie de colonisation	Haie pluristrate	Total
13.7	32.4	17.4	16.8		103.3	183.6

La densité moyenne sur l'ensemble du territoire de Corcoué-sur-Logne (5 039 ha de surface totale) est donc de .....**36,44 ml/ha.**  
La densité moyenne sur les zones agricoles (3 162 ha de SAU) est de ..... **58,00 ml/ha.**

Le bocage ne joue pleinement son rôle agro-environnemental que lorsque la densité du maillage est suffisamment dense et que les continuités entre les différents éléments de la trame bocagère sont assurées.

Une densité de 80 à 100 ml/ha correspond à un parcellaire moyen de 4 à 6 ha et se traduit par un maillage assez dense, avec une bonne continuité.

Pour Corcoué-sur-Logne, la densité en zone agricole correspond à un parcellaire beaucoup plus grand, autour de 12 ha en moyenne.

Certaines zones ont peu de haies voir pas du tout du fait de l'urbanisation ou de la présence de cultures ou de la vigne. A contrario, les zones plus humides avec des cours d'eau ont une densité plus importante.

Il faut aussi tenir compte de la présence importante de petits boisements.



## Petits boisements

	de 0 à 0,5 ha	de 0,5 à 1 ha	de 1 à 1,5 ha	de 1,5 à 2 ha	de 2 à 2,5 ha	de 2,5 à 3 ha	de 3 à 3,5 ha	de 3,5 à 4 ha	4 ha	Plus de 4 ha	Total
<b>NBRE</b>	159	76	30	15	14	5	8	3	310	25	335
<b>HA</b>	45	55,5	38,2	26,1	31,3	13,4	25,8	10,7	246	346,2	592,2
<b>% NBRE</b>	47,5	22,7	8,9	4,5	4,2	1,5	2,4	0,9	92,5	7,5	
<b>% HA</b>	7,6	9,4	6,5	4,4	5,3	2,3	4,4	1,8	41,5	58,5	

### cf. cartes N° 8 et 9

Au total, il y a **592 ha** de boisement sur le territoire communal, avec une très grande disparité sur la superficie : de 0,052 à 93 ha.

Les boisements de moins de 4 ha représentent 41,5 % des surfaces boisées.

La présence de ces petits boisements est un marqueur fort du paysage et très caractéristique de la commune de Corcoué-sur-Logne. Ce sont des réservoirs de biodiversité importants mais aussi un potentiel pour l'énergie bois.

La majorité de ces boisements n'est pas exploitée.



## Essences dominantes et diversité floristique

Les essences dominantes sont le chêne pédonculé et le frêne, que l'on trouve sous forme d'arbres de futaie ou de têtards. Les essences d'accompagnement sont le plus souvent : l'aubépine, le prunellier et le saule.

Sur certains secteurs, la diversité des essences est plus grande et on rencontre des châtaigniers, des charmes, des merisiers, des poiriers sauvages.

Les essences d'accompagnement sont du néflier, du houx, du fragon, etc.

**Il ressort globalement de cet inventaire une impression de bocage vieillissant avec des haies qui n'ont pas été exploitées depuis plusieurs années.**

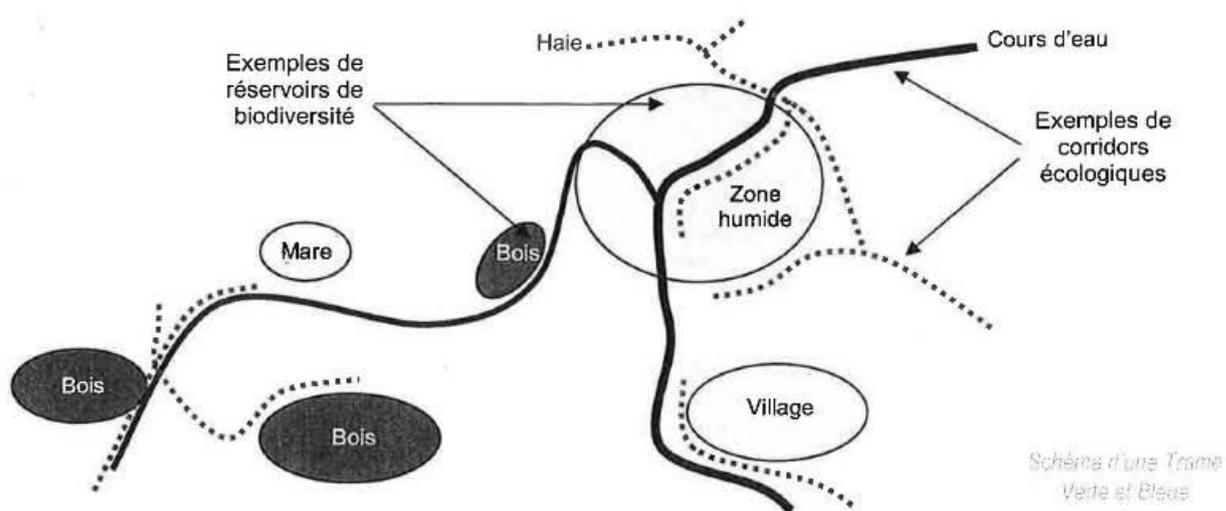


### 3. Analyse thématique

#### Continuité et connexion de la trame bocagère (cf. carte N°3) :

Outil d'aménagement du territoire, la Trame Verte et Bleue doit favoriser la circulation des espèces en préservant et en rétablissant des continuités écologiques entre milieux naturels.

Les haies, éléments structurants du paysage, constituent de véritables corridors écologiques, voies de déplacement empruntées par la faune et la flore reliant les réservoirs de biodiversité entre eux.



**Schéma d'une Trame Verte et Bleue**



## 3.1 Continuité et connexion de la trame

### cf. cartes N° 2, 2.1, 2.2 et 3

Afin d'assurer la continuité écologique entre milieux naturels, les haies doivent répondre essentiellement à deux critères :

- La connexion de la haie avec une autre haie ou un boisement
- La continuité même de la haie (existence de « trous » dans la haie)

Sur la base de ces critères d'évaluation, l'ensemble des haies relevées dans l'inventaire ont été classées et cartographiées selon quatre types :

• <b>Type A</b>	haie connectée à une autre haie ou boisement en continue : <b>106 km</b> soit 57.6% des haies relevées
• <b>Type B</b>	haie connectée à une autre haie ou boisement et non continue : <b>46 km</b> soit 25 % des haies relevées
• <b>Type C</b>	haie non connectée à une autre haie ou boisement en continue : <b>16.5 km</b> soit 9% des haies relevées
• <b>Type D</b>	haie non connectée à une autre haie ou boisement et non continue : <b>15.3 km</b> soit 8.4% des haies relevées.

Les haies de type A constituent de véritables corridors écologiques.

A l'inverse, les haies de type D ne jouent aujourd'hui aucun rôle dans la continuité de la trame.

Haie non continue.  
La plantation est une solution  
pour assurer la continuité de la haie.



### Les enjeux pour la commune

La densité des haies, présentes sur la commune, est faible mais en revanche de bonne qualité.

En effet, 44,2 % des haies sont classées comme étant continues et connectées (type A) et les haies classées en type D ne représentent que 8,4 %.

Toutefois, toutes ces haies n'ont pas le même intérêt en fonction de leur localisation. Ainsi, des haies classées en types B ou C (34%) peuvent jouer un rôle aussi déterminant pour l'environnement que des haies de type A, suivant leur localisation : proximité d'un cours d'eau, d'une zone humide, zone de circulation préférentielle pour la faune, zone de reproduction, zone d'alimentation...

Le critère de la continuité de la trame est donc à recouper avec l'hydrologie et la biodiversité, afin de pouvoir définir des zones d'action prioritaires sur la commune.



## 3.2 Hydrologie

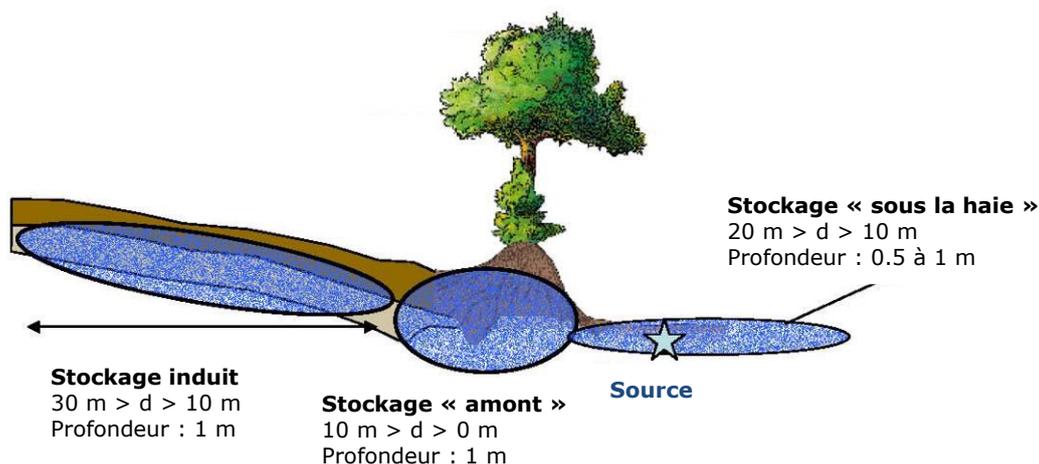
### cf. carte N° 4

La présence de haies va permettre de limiter le ruissellement des eaux de pluie, favoriser leur infiltration, permettre le piégeage des éléments polluants (azote, phosphore, produits phytosanitaires), limiter l'érosion de surface des sols.

Les ripisylves (haies de bords de cours d'eau) jouent, quant à elles, d'autres rôles favorables au cours d'eau : les racines des arbres sont de puissants rétenteurs de berges.

Cependant, toutes les haies ne vont pas jouer un rôle essentiel dans la circulation et la qualité de l'eau.

La localisation de la haie (proximité d'un cours d'eau par exemple), son degré d'inclinaison par rapport à la pente, sa continuité, la présence d'un talus, d'un fossé, l'état de la végétation sont autant d'éléments qui vont déterminer son efficacité hydraulique et épuratrice.



Source : Solagro

### Critères d'évaluation de l'efficacité de la haie

Les critères retenus pour évaluer l'importance des haies par rapport à leur fonction hydraulique et épuratrice sont les suivants :

- *localisation à proximité d'un cours d'eau et/ou d'une zone humide* : haie ayant une importance fondamentale
- *orientation par rapport à la pente* : une haie va être très efficace si elle est perpendiculaire à la pente, efficace si elle est à 30 ou 40° par rapport à la pente
- *continuité de la haie* : une haie trouée retiendra moins facilement l'eau, l'effet de régulation en sera atténué.



Haie avec alignement d'arbres en bord de cours d'eau



Sur la base de ces critères d'évaluation, 6 types de haies ont été définis et cartographiés :

<b>Type A</b>	haie localisée en bordure de cours d'eau et continue : <b>4 km</b>
<b>Type B</b>	haie localisée en bordure de cours d'eau et non continue : <b>8.7 km</b>
<b>Type C</b>	haie éloignée d'un cours d'eau mais perpendiculaire à la pente et continue : <b>17.4 km</b>
<b>Type D</b>	haie éloignée d'un cours d'eau mais perpendiculaire à la pente et non continue : <b>7.3 km</b>
<b>Type E</b>	haie éloignée d'un cours d'eau mais inclinée de 30 à 40° par rapport à la pente et continue : <b>1 km</b>
<b>Type F</b>	haie éloignée d'un cours d'eau mais inclinée de 30 à 40° par rapport à la pente et non continue : <b>0.6 km</b>

La longueur totale de haies ayant un impact sur la circulation et la qualité de l'eau est donc de **39 Km**, soit 21.2% des haies relevées sur l'ensemble de la commune.

### Hydrologie et enjeux sur la commune

L'essentiel des haies cartographiées, soit 67,4%, jouant un rôle important sur la circulation et la qualité de l'eau sont perpendiculaires ou positionnées à 30-40° par rapport à la pente : ..... **26,3 km**

Les autres haies, 32,6 %, ont été localisées en bordure des cours d'eau et ruisseaux qui peuvent, par ailleurs, être bordés par des boisements : ..... **12,7 km**

La continuité des haies est un facteur important à prendre en compte dans leurs intérêts vis-à-vis de la circulation de l'eau. L'effet de régulation, même si elles sont situées près d'un cours d'eau ou perpendiculairement à la pente, en est donc diminué.

42,6% des haies jouant un rôle dans la fonction hydrologique et épuratrice du bocage, sont non continues : ..... **16,6 km**

D'autres critères tels que la présence d'un talus, d'un fossé, l'état de la végétation, l'occupation du sol, ont également un rôle complémentaire dans l'efficacité de la haie sur la circulation et la qualité de l'eau. Ils devront être intégrés dans l'analyse des haies prioritaires à protéger.

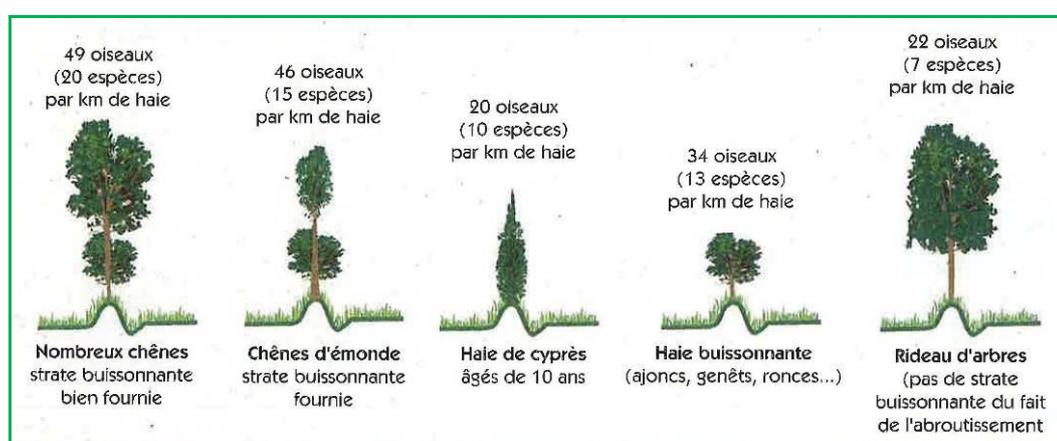


## 3.3 Biodiversité

### cf. carte N° 5

Les haies et talus sont le refuge de nombreuses espèces animales et végétales. Ce sont également des corridors écologiques indispensables, reliant des habitats naturels entre eux et permettant à de nombreuses espèces de se rencontrer, d'étendre leur territoire et leur zones d'alimentation.

Le maintien de cette biodiversité joue aussi un rôle direct sur les productions agricoles en permettant, grâce à la présence de nombreux auxiliaires, des cultures dans les haies, un contrôle des ravageurs de ces mêmes cultures. La haie va aussi attirer des insectes pollinisateurs ce qui améliore la fructification et le rendement.



### Critères d'évaluation de l'efficacité de la haie

Les critères retenus pour évaluer l'importance des haies par rapport à la biodiversité sont les suivants :

- *Haies pluristrates ou arborées* : une haie propice à la biodiversité doit être composée de plusieurs strates bien étoffées, chaque strate étant occupée par une faune spécifique.
- *Présence d'un talus et présence d'arbres creux ou d'arbres morts* : il s'agit de refuges indispensables pour de nombreuses espèces qui viennent pour y nicher, s'y reproduire et s'alimenter.

Sur la base de ces critères d'évaluation, quatre types de haies présentant un potentiel intéressant pour la biodiversité ont été identifiés et cartographiés :

<b>Type A</b>	Haie pluristrate ou arborée, avec un talus et au moins un arbre creux ou mort : <b>20.2 Km</b>
<b>Type B</b>	Haie pluristrate ou arborée, avec un talus, sans arbre creux ou mort : <b>77.7 Km</b>
<b>Type C</b>	Haie pluristrate ou arborée, sans talus mais avec au moins un arbre creux ou mort : <b>9.4 Km</b>
<b>Type D</b>	Haie pluristrate ou arborée, sans talus et sans arbre creux ou mort : <b>135.7 Km</b>



La connexion des haies entre elles ou avec des boisements, et la continuité-même de la haie, sont des éléments essentiels pour évaluer l'impact de la haie dans la biodiversité (rôle de corridors écologiques).

Les haies présentant un potentiel de biodiversité intéressant ne seront réellement déterminantes que si elles sont connectées et continues.

Sur l'ensemble des haies présentant un potentiel intéressant pour la biodiversité, on peut noter la répartition suivante :

<b>Type A</b>	13.3 Km connectées et continues (66%)
<b>Type B</b>	30.8 km connectées et continues (40 %)
<b>Type C</b>	5.0 km connectées et continues (53%)
<b>Type D</b>	90.9 km connectées et continues (67%)

### Biodiversité et enjeux sur la commune

Il n'y a pas de répartition géographique spécifique pour ces haies, elles sont présentes sur l'ensemble du territoire.

Selon la position géographique de zones prioritaires déjà existantes (zones humides, zones Natura 2000, Znieff,...), toutes n'auront pas la même importance.



Haie connectée à un boisement



Haie pluristrate sur talus connectée à un boisement



Haie basse assurant la connexion avec une autre haie et un boisement

## 3.4 Bords de voiries et de chemins

### cf. carte N° 6

Les routes et les sentiers sont des moyens de découverte privilégiés des communes. Les haies rythment la promenade révélant progressivement le paysage. Elles offrent un support pédagogique et ludique de connaissance de la faune et de la flore locale.

La haie champêtre participe à la mise en scène des entrées de ville. Elle assure une transition progressive entre ville et campagne.

En bord de route, elle participe également à la réduction de la vitesse des automobilistes.

Une approche sur les haies localisées en bordure des axes de circulation (routes, chemins d'exploitation, chemins de randonnée, anciens chemins creux...) a été réalisée.

#### Critères d'évaluation et analyse :

Toutes les haies localisées en bordure d'un axe de circulation ont été cartographiées.

- **Bordure de route : 54.9 km** (dont 8.8km, soit 30%, sont situées en milieu urbain)
- **Bordure de chemin : 20.5 km**

Le linéaire total le long des axes de circulation est donc de **75.4 Km** soit 41.2% du linéaire total de la commune.

En bordure de route, la typologie des haies cartographiées se répartit de la façon suivante :

- 77,2% sont des haies arborées et pluristrates, avec une taille latérale (lamier ou épareuse)
- 21,20% sont des haies basses ou avec quelques arbres, souvent taillées sur les 3 faces à l'épareuse.

En bordure de chemins, la répartition est différente :

- 88,8% sont des haies arborées et pluristrates
- 11,2% sont des haies basses avec quelques arbres.

Plus de 40% des haies de la commune se situent le long des routes et des chemins. Leur maintien, leur valorisation (entretien des haies âgées, taille des têtards) est un enjeu important pour l'ensemble de la population.

L'entretien des haies bord de route et chemin est fait de façon systématique et drastique. Il paraît intéressant d'engager un travail de sensibilisation et de formation auprès des élus et des services en charge de l'entretien de la voirie afin d'améliorer la taille : période, outils adaptés.

Un entretien adapté améliore la densité, la continuité, et de ce fait la qualité globale de ses fonctions : biodiversité, brise-vent, paysagère, hydrologique et production de bois.



La création d'itinéraires pédagogiques autour de la haie, son histoire, la biodiversité, peuvent permettre de sensibiliser la population à l'importance du bocage sur le territoire.



Haies pluristrates en bord de chemin



Haies pluristrates en bord de route



Haie basse en bord de route et sous une ligne électrique. Malgré la présence d'essences intéressantes, le passage répété de la débrouailleuse ne permet pas la croissance de la haie.

## 3.5 Bois énergie

La production de bois de chauffage, sous forme de bûches et de plaquettes de bois déchiqueté, retrouve sa place avec la hausse du coût des énergies fossiles.

En redonnant une valeur productive aux haies, on encourage la gestion durable du bocage et donc de son maintien.

La gestion des haies participe à l'autonomie énergétique. Cela permet une meilleure maîtrise de la facture énergétique et limite le recours aux énergies fossiles.

Une haie est généralement exploitable tous les 15 à 20 ans. 100 mètres linéaires de haies pluristrates denses produisent annuellement environ 25 Mètres cubes Apparent Plaquettes (MAP).

<b>1 MAP sec (25 % humidité) = 0,7 stères</b> = 80 à 100 l de fuel = 88 m <sup>3</sup> de gaz naturel = 800 à 1000 kWh
---

L'évaluation du potentiel énergétique en bois plaquette est faite à partir de la typologie des haies (cf. carte 1 en annexe) et de la productivité estimée de chaque type de haie.

La répartition est la suivante :

### Haies

Typologie	Linéaire (km)	Productivité/an en MAP
<b>Type A</b> alignement d'arbres	13.7	110.4
<b>Type B</b> haies pluristrates	103.3	821
<b>Type C</b> haies arborées	32.4	420
<b>Type D</b> haies basses avec quelques arbres	16.8	101
<b>Type E</b> haies basses	17.4	63

La production annuelle totale estimée pour la commune de Corcoué-sur-Logne est de **1 515 MAP** par an, soit 417 T.

En fonction de l'âge et de la composition de la haie, la production de bois sera différente. Cette estimation prend en compte, toutes les haies. Mais, le bocage est un ensemble parfois fragile interagissant avec le milieu environnant.

L'exploitation d'une haie, qu'elle soit récemment plantée ou vieillissante, est complexe et doit s'envisager au cas par cas.

Pour cela, il existe le plan de gestion durable. Il permet de planifier les actions à court, moyen et long terme tout en étant dans une logique de gestion pérenne du bocage : rotation des haies, coupes différenciées pour le maintien des hauts jets, diversité des modalités d'exploitation, veille à la bonne croissance des repousses.



A cela, il faut rajouter la production des petits boisements qui représente un potentiel très important sur la commune.

### Petits boisements

Si l'on prend en compte les boisements de moins de 4 ha, la production annuelle s'élève à **2460 MAP** par an, soit 677 T.

L'exploitation des petits boisements est intéressante pour la rationalisation des chantiers car les déplacements sont limités par rapport à une haie.



## 4. Préconisations

### cf. cartes N° 4 et 7

Pour répondre aux objectifs de la Trame Verte et Bleue et à la notion de corridors écologiques, la priorité est donnée aux haies ayant un rôle sur l'eau et la biodiversité.

Mais la protection d'une haie doit aussi tenir compte de son emplacement géographique pour veiller à une répartition sur l'ensemble du territoire.

Les préconisations découlent du croisement des différentes données relevées sur le terrain et ont valeur que de propositions.

### Hydrologie

Au vu des données et des rôles importants des haies sur la circulation de l'eau et l'épuration, il paraît intéressant de protéger les haies situées le long des cours d'eau et perpendiculaires à la pente.

Ce linéaire représente 39 Km dont 1,2 km sur talus (carte 4).

Il faudra améliorer les haies perpendiculaires et non continues (7,9 Km) afin qu'elles puissent retrouver leur fonction dans la régulation de l'eau.

A titre d'exemple, une haie de saules de 20 ans retient 4 fois mieux une berge qu'un enrochement.

### Biodiversité

Les haies présentant un potentiel de biodiversité intéressant, connectées et continues sont à protéger soit 13.3 km (Type A carte 7).

Les haies présentant un potentiel de biodiversité intéressant et non connectées et/ou non continues (carte 7) peuvent être améliorées ou réhabilitées si leur situation géographique est déterminante, notamment pour la connexion des milieux urbains avec le milieu rural, ou pour la connexion avec un milieu humide. Dans ces cas, une protection est indispensable.



### Bords de voiries et de chemins

La valorisation des axes de communication est intéressante à travailler.

On peut planter des essences bocagères locales pour assurer la continuité des haies déjà présentes le long des routes ou chemins.

La plantation de haies participe à l'amélioration du cadre de vie, assure la continuité entre l'urbain et le rural.

Un travail sur l'entretien des haies bords de route, est aussi à engager avec la collectivité, afin de mieux les tailler et ainsi les préserver.

Le territoire de la commune est vaste (500 ha), il paraît donc plus approprié de réfléchir par secteur, avec des personnes ayant une bonne connaissance du terrain et volontaires pour engager des expériences (plantation, régénération, production de plaquettes).



Jeune haie plantée qui permet la connexion avec une autre haie.  
L'approche paysagère en bord de route est également intéressante.

Haie avec des essences bocagères  
plantée en 2013.



# Conclusion

Le territoire de la commune de Corcoué-sur-Logne est caractérisé par un bocage vieillissant avec une faible densité linéaire mais par la forte présence de petits boisements.

Quatre entités paysagères assez distinctes sont présentes :

- **Les zones de prairie destinée à l'élevage avec maillage bocager dense**, étayé sur la base du chêne pédonculé, chêne sessile.
- **Les zones viticoles** : trame bocagère peu dense avec peu de continuité mais avec une présence notable de bois ou bosquets.
- **Les zones en bord de cours d'eau avec un maillage bocager dense**, étayé sur la base du frêne, saule, aulne.
- **Les zones de cultures avec une trame bocagère peu dense**, mais relevant d'un intérêt hydraulique et paysager. La présence de bois et bosquets y est importante.

Les haies encore présentes sur la commune sont de bonne qualité et de ce fait jouent pleinement leur rôle.

Aujourd'hui, l'inventaire des haies, et les préconisations de gestion doivent aider la commune dans la mise en place de mesures de protection des haies évaluées comme prioritaires.

Aussi, tous les projets d'urbanisation à venir, devront intégrer la protection du bocage existant et prévoir la création de nouvelles haies pour assurer la continuité de la trame.

Un travail avec les différents acteurs du territoire, et notamment les agriculteurs, est également possible pour la plantation, l'entretien et la gestion du bocage. La constitution d'un groupe de travail est la prochaine étape à engager pour mener à bien cette réflexion, faire vivre cet inventaire et redonner à la haie toute sa place.



Paysage d'élevage entre prairies et haies bocagères.





Paysage viticole : quelques arbres  
mais peu de haies

Paysage de grandes  
cultures sans haies  
mais avec la présence  
de petits boisements.

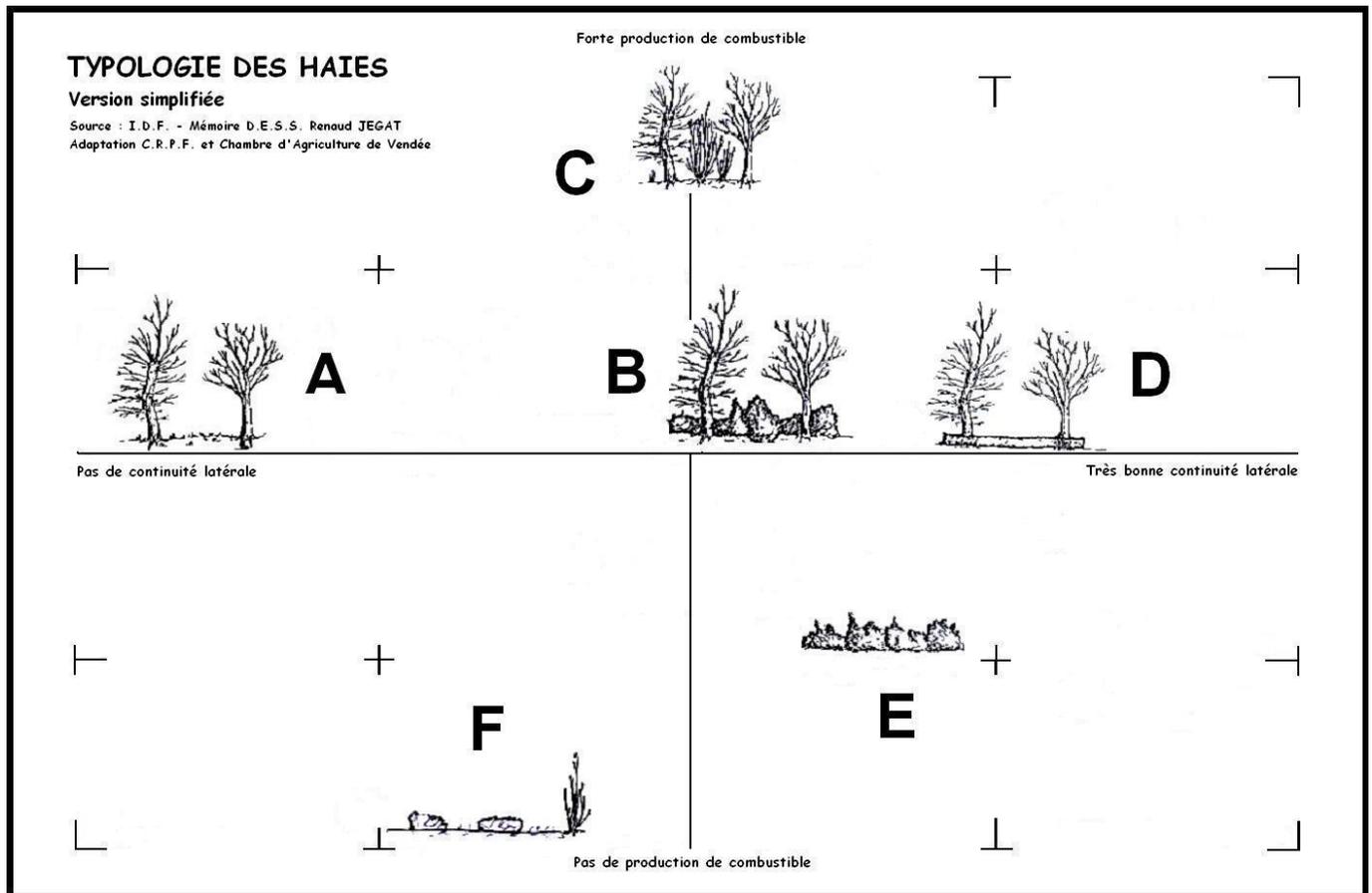


# Annexes

1. Grille d'évaluation de la typologie
2. Relevé des informations complémentaires



## Annexe 1 - Grille d'évaluation de la typologie



## Annexe 2 - Relevé des informations complémentaires

HAIE		OUI	NON
<b>Localisation</b>	Bande enherbée		
	Zone humide		
	Cours d'eau		
	Bâtiment		
	Chemin		
	Route		
<b>Topographie</b>	Plateau		
	Pente		
	Bas de versant		
<b>Orientation</b>	Pas de pente		
	Perpendiculaire à la pente		
	30 à 40° dans la pente		
	Parallèle à la pente		
<b>Continuité</b>			
<b>Connexion</b>	Aucune connexion		
	Connexion avec autre haie		
	Connexion avec un bois		
<b>Etat sanitaire</b>	Bon état		
	Dégradation		
	Dégradé		
<b>Arbre creux/mort</b>			
<b>Renouvellement de la haie</b>			
<b>Occupation du sol à proximité de la haie</b>	Culture		
	Prairie		
	Verger		
	Vigne		
	Maraichage		
	Bois		
	Peupleraie		
	Friche		
<b>Talus</b>	Présence		
	Etat	Bon état	
		Dégradation	
		Dégradé	
Continuité			
<b>Fossé</b>			







**Siège Social**  
**Rue Pierre-Adolphe Bobierre**  
**La Géaudière**  
**44939 Nantes cedex 9**  
**Tél. 02 53 46 60 00**  
**Fax : 02 53 46 64 19**  
**[accueil@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:accueil@loire-atlantique.chambagri.fr)**

**[www.loire-atlantique.chambagri.fr](http://www.loire-atlantique.chambagri.fr)**

**Réalisation :**

Enquêtes terrain, analyses et rédaction : Laurence Deborde

Mise en forme cartographique : Guy Bara

Coordination : Chantal Deniaud

Juin 2013

